



# Adaptalia Métiers Santé

## Commerces de gros - IDCC: 573

### Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
<b>HOSPITALISATION (Y COMPRIS FRAIS DE MATERNITÉ)</b>				
<b>Frais de séjour</b>				
Frais de séjour dans un établissement conventionné	150 % BR	200 % BR	250 % BR	350 % BR
Frais de séjour dans un établissement non conventionné	150 % BR	200 % BR	250 % BR	350 % BR
<b>Honoraires</b>				
Médecins adhérents à l'un des DPTAM	220 % BR - MR	270 % BR - MR	320 % BR - MR	420 % BR - MR
Médecins non adhérents à l'un des DPTAM	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
<b>Forfait journalier hospitalier</b>	<b>100 % forfait</b>	<b>100 % forfait</b>	<b>100 % forfait</b>	<b>100 % forfait</b>
<b>Forfait actes lourds</b>	<b>100 % frais réels</b>	<b>100 % frais réels</b>	<b>100 % frais réels</b>	<b>100 % frais réels</b>
<b>Chambre particulière</b>				
Chambre particulière (par jour)	35 euros	50 euros	65 euros	80 euros
<b>Lit d'accompagnement</b>				
Lit d'accompagnement	20 euros	30 euros	35 euros	40 euros
<b>Hospitway</b>				
Pour préparer au mieux votre hospitalisation ou celle d'un proche, le service Hospitway vous permet de faire une recherche d'établissement parmi 200 pathologies sur la zone géographique souhaitée. Les données sont issues des 20 millions d'hospitalisations en France, à la fois lourdes et fréquentes.	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>SOINS COURANTS</b>				
<b>Maternité</b>				
Forfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait est doublé)	250 euros	350 euros	450 euros	500 euros
<b>Honoraires médicaux</b>				
Consultation ou visite d'un médecin généraliste adhérent à l'un des DPTAM	170 % BR - MR	190 % BR - MR	220 % BR - MR	270 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin généraliste non adhérent à l'un des DPTAM	150 % BR - MR	170 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste adhérent à l'un des DPTAM	170 % BR - MR	220 % BR - MR	270 % BR - MR	370 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste non adhérent à l'un des DPTAM	150 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	170 % BR - MR	190 % BR - MR	220 % BR - MR	270 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	150 % BR - MR	170 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR

### Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
50 % BR	100 % BR
50 % BR	100 % BR
50 % BR	100 % BR
50 % BR	100 % BR
50 % BR	100 % BR
15 euros	30 euros
5 euros	15 euros
-	-
100 euros	200 euros
50 % BR	70 % BR
50 % BR	70 % BR
50 % BR	120 % BR
50 % BR	120 % BR
50 % BR	70 % BR
50 % BR	70 % BR

Contactez nous au 04 93 08 26 50 pour une étude gratuite. Ou en ligne : <https://entreprise.axa.mon-assurance.fr/>



# Adaptalia Métiers Santé

## Commerces de gros - IDCC: 573

### Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
<b>Imagerie médicale</b>				
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	170 % BR - MR	190 % BR - MR	220 % BR - MR	270 % BR - MR
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	150 % BR - MR	170 % BR - MR	200 % BR - MR	200 % BR - MR
<b>Analyses et examens de laboratoire</b>				
Analyses et examens de laboratoire pris en charge par la Sécurité sociale	80 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR
<b>Honoraires paramédicaux</b>				
Les actes pratiqués par les auxiliaires médicaux : les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes et les pédicures-podologues	80 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR
<b>Médicaments</b>				
Médicaments pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
<b>Matériel médical</b>				
Appareillage, prothèses, produits et prestations diverses pris en charge par la Sécurité sociale	80 % BR	130 % BR	180 % BR	250 % BR
<b>Médecines non conventionnelles</b>				
Ostéopathie, chiropraxie, pharmacie (PHN), vaccins non pris en charge par la Sécurité sociale, substituts nicotiniques pris en charge par la Sécurité sociale, pédicure-podologue (forfait global par an, sur présentation d'une facture et de la prescription pour la pharmacie et les vaccins)	100 euros	120 euros	140 euros	160 euros
<b>Prévention</b>				
Tout acte de prévention prévu à l'article R 871-2 du code de la Sécurité sociale	100 % BR - MR <sup>(1)</sup>	100 % BR - MR <sup>(1)</sup>	100 % BR - MR <sup>(1)</sup>	100 % BR - MR <sup>(1)</sup>
Dépistage des troubles de l'audition (dans la limite d'une prise en charge tous les 5 ans pour les bénéficiaires de plus de 50 ans)	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Médicaments et produits à base de nicotine, non pris en charge par la Sécurité sociale, prescrits par un médecin dans un but de sevrage tabagique, avec autorisation de mise sur le marché ou norme Afnor, par année civile	30 euros	30 euros	30 euros	30 euros
Les séances d'activité physique prescrites et adaptées aux affections définies par l'article D1172-2 du Code de la santé publique. L'activité physique doit être dispensée par un professionnel de santé ou un professionnel titulaire d'un diplôme ou certification, tels que définis à l'article D1172-2 du Code de la santé publique, par année civile	200 euros	200 euros	200 euros	200 euros

### Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
50 % BR	120 % BR
50 % BR	120 % BR
50 % BR	70 % BR
50 % BR	70 % BR
-	-
50 % BR	100 % BR
-	-
Oui <sup>(2)</sup>	Oui <sup>(2)</sup>
50 % BR	70 % BR
-	-
-	-



# Adaptalia Métiers Santé

Commerces de gros - IDCC: 573

## Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
Connecteurs Bluetooth pour stylos à insuline ou pour glucomètre, prescrit par un médecin (cette garantie intervient une fois dans la vie du contrat)	100 euros	100 euros	100 euros	100 euros
Consultation chez un diététicien (pour les enfants bénéficiaires de moins de 20 ans)	-	30 euros	45 euros	50 euros
<b>Autres postes</b>				
Frais de Transports	80 % BR	80 % BR	80 % BR	80 % BR
Cure thermale : frais médicaux, frais de séjour et frais de transport (forfait par année civile)	250 euros	350 euros	450 euros	500 euros
<b>Téléconsultation</b>				
La Téléconsultation Médicale permet aux salariés de consulter un médecin par téléphone ou vidéo 24/7. Numéro de téléphone sans surcoût Depuis la France : 36 33 / Depuis l'étranger : +33 1 55 92 27 54	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>My Easy Santé</b>				
Le programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à préserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>AIDES AUDITIVES</b>				
<b>Aides auditives jusqu'au 31 décembre 2020</b>				
Equipements de classe 1 ou 2	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR
<b>Aides auditives à partir du 1er janvier 2021</b>				
Equipement 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes	1040 euros - MR	1440 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants	1700 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	200 % BR	300 % BR	400 % BR	500 % BR

## Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
15 euros	45 euros
-	-
100 euros	200 euros
-	-
-	-
50 % BR	100 % BR
50 % BR	100 % BR
-	-
200 euros	300 euros
300 euros	300 euros
50 % BR	100 % BR



# Adaptalia Métiers Santé

Commerces de gros - IDCC: 573

## Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
<b>DENTAIRE</b>				
<b>Soins et prothèses 100% Santé</b>	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
<b>Soins (hors 100% Santé)</b>				
Consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Parodontologie non prise en charge par la Sécurité sociale (forfait par année civile)	-	100 euros	150 euros	200 euros
<b>Prothèses (hors 100% Santé)</b>				
Prothèses à tarifs limités (dans la limite de 100% PLV-MR)	200 % BR	280 % BR	350 % BR	400 % BR - MR
Prothèses à tarifs libres	200 % BR <sup>(3)</sup>	280 % BR <sup>(3)</sup>	350 % BR <sup>(3)</sup>	400 % BR <sup>(3)</sup>
<b>Prothèses fixes non prises en charge par la Sécurité sociale</b>				
Pilier de bridge sur dent saine (dans la limite de 3 dents par an)	107,5 euros	150 euros	200 euros	300 euros
<b>Implantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale</b>				
Implants dentaires (dans la limite de 3 implants par an)	107,5 euros	200 euros	300 euros	400 euros
<b>Orthodontie</b>				
Orthodontie prise en charge	100 % BR	150 % BR	200 % BR	300 % BR
Orthodontie non prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres consécutifs) (pour les traitements des enfants bénéficiaires commencés après 16 ans et avant 28 ans)	96,75 euros	150 euros	200 euros	300 euros

## Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
50 euros	150 euros
70 % BR	150 % BR
70 % BR	150 % BR
50 euros	100 euros
100 euros	200 euros
100 % BR	200 % BR
100 euros	200 euros



# Adaptalia Métiers Santé

## Commerces de gros - IDCC: 573

### Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort	Optimale
<b>OPTIQUE</b>				
<b>Verres et monture</b>				
Equipements 100 % Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Simples	213 euros - MR	276 euros - MR	367 euros - MR	420 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Complexes	341 euros - MR	440 euros - MR	586 euros - MR	700 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Très complexes	386 euros - MR	499 euros - MR	664 euros - MR	800 euros - MR
dont un remboursement de la monture à tarif libre (Classe B) limité à :	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR
<b>Autres postes Optique</b>				
Lentilles de contact correctrices prises en charge ou non par la Sécurité sociale (y compris jetables)	130 euros <sup>(4)</sup>	160 euros <sup>(4)</sup>	200 euros <sup>(4)</sup>	250 euros <sup>(4)</sup>
Opération de la myopie ou de l'hypermétropie (par an, par œil et par bénéficiaire)	130 euros	200 euros	300 euros	400 euros
<b>Itelis</b>				
Le Réseau Itelis permet aux assurés d'avoir accès à des soins de qualité, en protégeant leur budget.	Oui	Oui	Oui	Oui

### Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
120 euros	225 euros
120 euros	225 euros
120 euros	225 euros
-	-
40 euros <sup>(5)</sup>	70 euros <sup>(5)</sup>
100 euros	170 euros
Non inclus	Non inclus

(1) Remboursement minimum sinon remboursement selon le poste auquel il est rattaché. (2) selon le poste auquel il est rattaché (3) Limité à 3000 euros par année civile et par bénéficiaire, au delà nous garantissons 125% BR-MR (4) forfait global par an, au delà la garantie des lentilles prise en charge est de 100% BR-MR (5) par an et par bénéficiaire

#### Document non contractuel

AXA France Vie. Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes Siren 353 457 245 • Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex • AXA Assistance France. S.A au capital de 2 082 094 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre. SIRET 311 338 339 00071. Siège social : 6, Rue André Gide 92320 Châtillon • Itelis SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € - 440 358 471 RCS PARIS Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°10058758 - Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris. La société AXA PEOPLE PROTECTOR SERVICES, S.A UNIPERSONNELLE dont le siège social situé à Madrid, Emilio Vargas, 6, CP 28043, C.I.F n A-86154341 et dûment inscrit dans le Registre du Commerce de Madrid, Volume 28.459, Feuille 201, section 8, feuille numéro 512.428, inscription 1°, édite l'application mobile et la version web Easy Santé (www.myeasysante.fr).